



**Additif n°1**  
**Ajout d'une section de route départementale**

**Plan de Prévention du Bruit dans  
l'Environnement du réseau routier  
départemental de la Dordogne**

**PPBE**

**2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> échéances 2018-2023**  
**8 200 véhicules par jour**

**Directive européenne**  
relative à l'évaluation et à la gestion  
du bruit dans l'environnement

La section de route départementale n°6021 comprise entre le giratoire du Cours Saint-Georges à Périgueux et l'échangeur de la Rampinsolle à Coulounieix Chamiers supporte un trafic de :

- 17 699 véhicules par jour (trafic 2019) sur la partie comprise entre le giratoire du Cours Saint Georges et le giratoire des Cébrades (Communes de Périgueux et Sanilhac)
- Entre 14 054 et 17 335 véhicules par jour (trafics 2020 à 2022) sur la partie comprise entre le giratoire des Cébrades (Communes de Périgueux et Sanilhac) et l'échangeur de la Rampinsolle (Commune de Coulounieix-Chamiers).

Cette section n'avait pas été intégrée au PPBE de la 1<sup>ère</sup> échéance, qui concernait les routes supportant un trafic supérieur à 16 400 véhicules par jour.

Lors de la réalisation du PPBE 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> échéance, cette section n'a pas été prise en compte parmi les 23 sections définies par le Département.

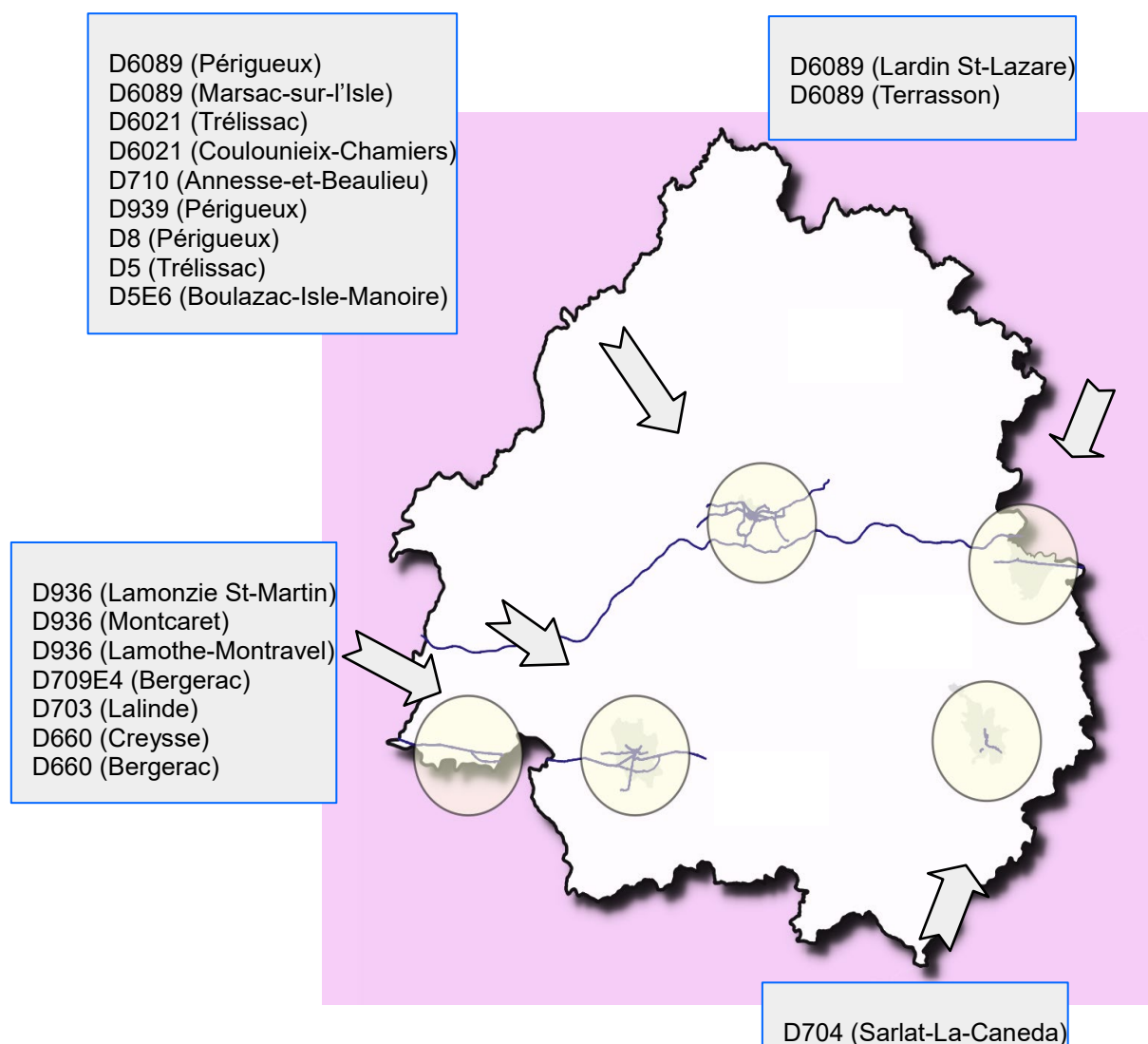
Cette section est bordée de nombreuses habitations (59 soit environ 89 habitants) qui subissent les effets du bruit généré par le trafic routier.

Cette section doit donc être ajoutée aux 23 sections de routes départementales définies par le Département qui pourrait bénéficier des actions proposées par le Département selon l'article 5 du PPBE.

# 1. Les zones à enjeu sur le réseau routier départemental de la Dordogne

## 1.1. Les infrastructures concernées par le PPBE du réseau routier départemental de la Dordogne

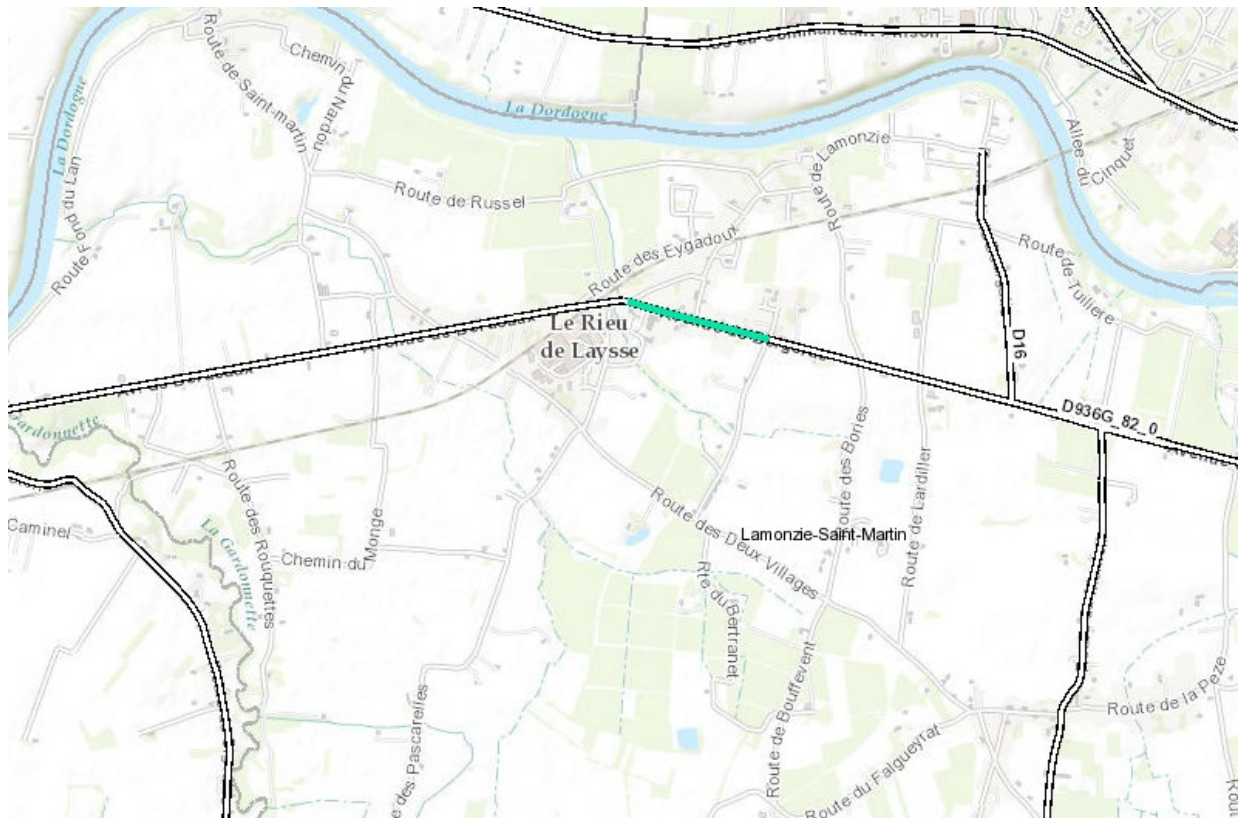
Le présent PPBE concerne les routes départementales de la Dordogne supportant un trafic de plus de 3 millions de véhicules par an (RD5, RD5E6, RD8, RD660, RD703, RD704, RD709, RD710, RD710E, RD933, RD936, RD936E1, RD939, RD6021 et RD6089). Les cartes de bruit stratégiques fournissent un diagnostic agrégé par voie. Cependant, l'impact d'une voie est variable selon le tissu bâti qu'elle traverse. Le CD24 a donc souhaité affiner le diagnostic des cartes de bruit, en redécoupant les voies cartographiées selon le tissu bâti environnant.



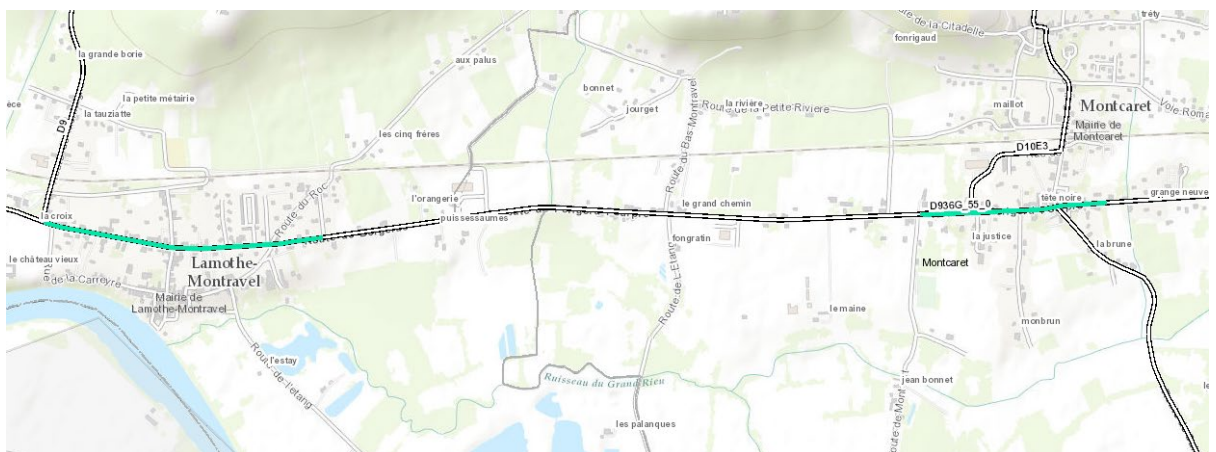
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier du Département de la Dordogne  
 Détail des 24 sections redéfinies par le CD24 (zones) :

N°de zone	Route	Commune -section concernée	Longueur (m)	Gestionnaire
1	D936	Lamonzie-Saint-Martin intersection route des Carrières à intersection route de Mensignac	646	CD 24
2	D936	Montcaret rue vers stade municipal à station TOTAL	657	CD 24
3	D936	Lamothe-Montravel intersection D9 à intersection route de la Roumanière	994	CD 24
4	D709E4	Bergerac giratoire Vieux Pont à giratoire rue de la Résistance	502	CD 24
5	D709E4	Bergerac Rue de la Résistance - giratoire D709 à Place du Maréchal De Lattre de Tassigny	218	CD 24
6	D709E4	Bergerac Place du Maréchal De Lattre de Tassigny à intersection Bd Beausoleil	413	CD 24
7	D709E4	Bergerac intersection Bd Beausoleil à giratoire RD709	1634	CD 24
8	D704	Sarlat-la-Canéda giratoire rue de l'abbé Breuil (carrefour Market) à giratoire Av. de Selves (pharmacie)	437	CD 24
9	D703	Lalinde intersection D8E3 à impasse de la Gratusse	673	CD 24
10	D660	Creysse Traverse - PR 6+214 à PR 7+555	1339	CD 24
11	D660	Bergerac Giratoire du Pont Pimont au 16 bd Charles Garaud	1029	CD 24
12	D6089	Le Lardin-Saint-Lazare intersection D704 à 56 avenue de Brive	506	CD 24
13	D6089	Terrasson-Lavilledieu Parking du lycée à intersection rue Lombard	1881	CD 24
14	D6089	Périgueux giratoire parking-relais Meriller à intersection Bd du Petit Change	5400	CD 24
15	D6089	Marsac-sur-l'Isle Traverse - PR 66+992 à PR 68+306	1334	CD 24
16	D6089	Marsac-sur-l'Isle Traverse de la Prunerie - intersection route de Peyenche à intersection rue du 8 Mai (Fromarsac)	903	CD 24
17	D6021	Trélissac - Périgueux intersection route de Bergerac à intersection rue des Violettes	3494	CD 24
18	D6021	Coulounieix-Chamiers impasse Les Petites Brandes à fin de voie d'insertion	1331	CD 24
19	D710	Chancelade - Annesse-et-Beaulieu giratoire Jean Jaurès à intersection rue de Beaulieu (Collège)	3742	CD 24
20	D939	Périgueux Place Yves Guena au giratoire de la Beauronne	4251	CD 24
21	D8	Périgueux Place Yves Guena à Intermarché Trélissac	1939	CD 24
22	D5	Boulazac Isle Manoire giratoire Av. Robert Desnos à giratoire Léonard De Vinci	632	CD 24
23	D5E6	Boulazac-Isle-Manoire - Trélissac giratoire Léonard De Vinci à intersection N21	1011	CD 24
24	D6021	Périgueux – Sanilhac – Coulounieix-Chamiers Giratoire du Cours Saint Georges à la sortie de l'agglomération de Périgueux (zone habitée soit le n°458 route de la Rampinsolle)	820	CD 24
<b>TOTAL</b>			<b>35 786</b>	

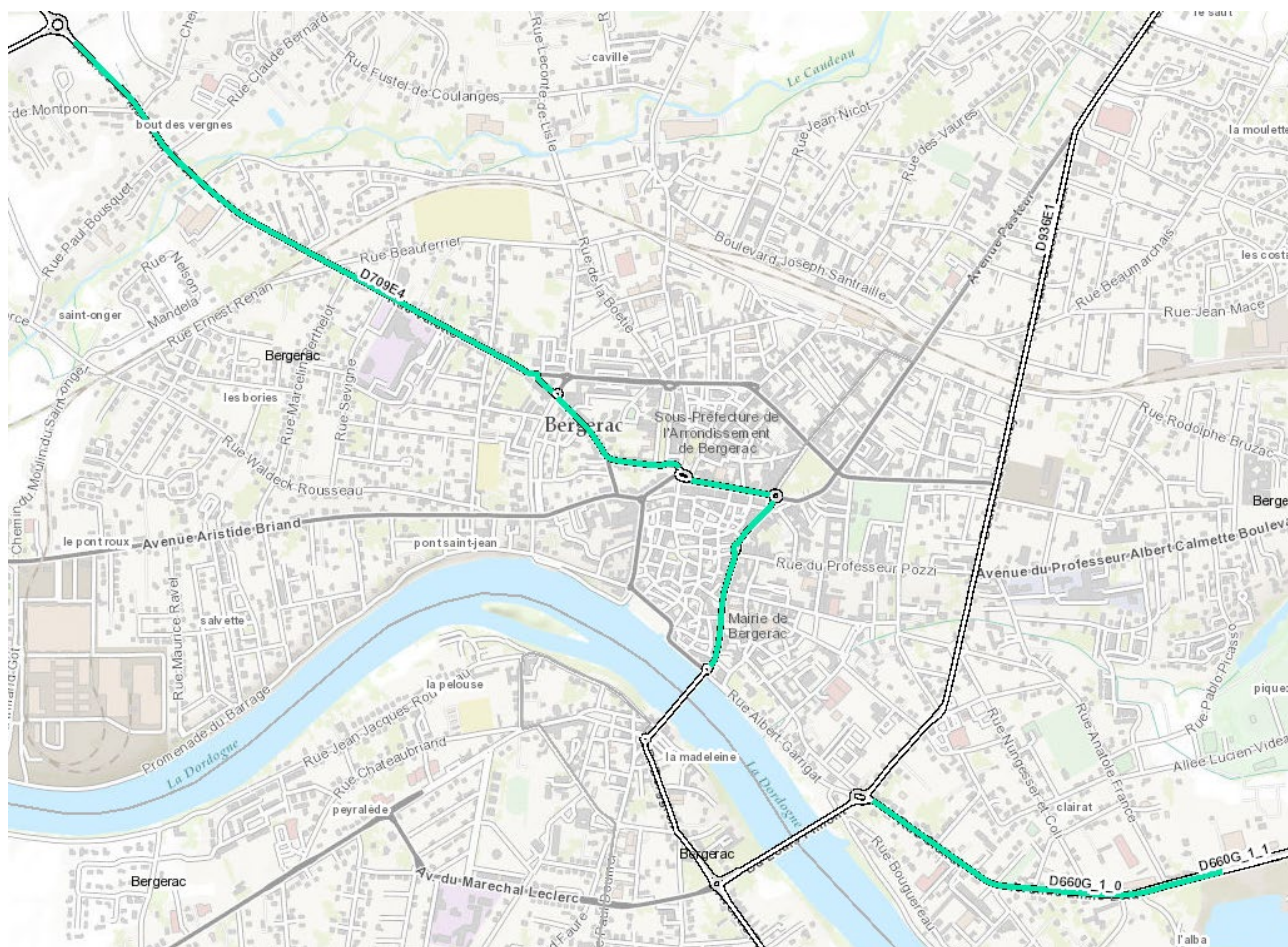
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier du département de la Dordogne  
Carte de la zone 1



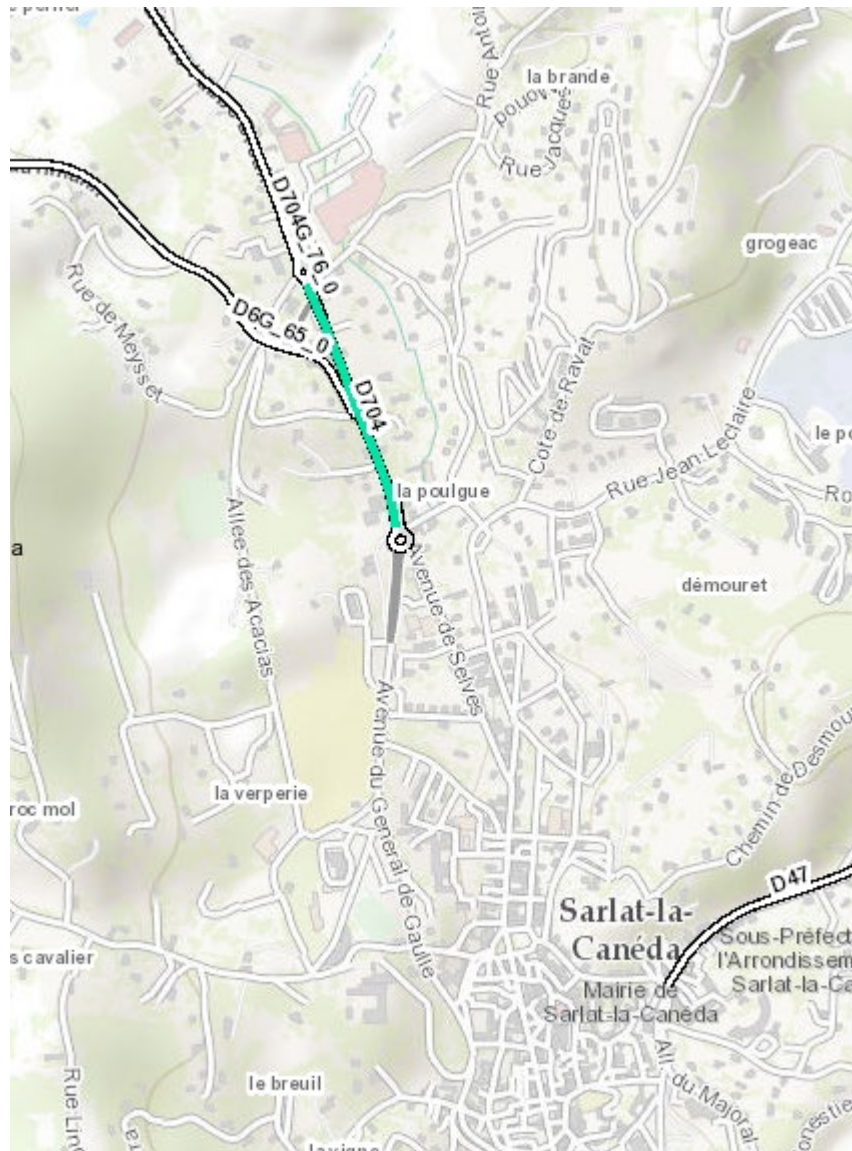
Carte des zones 2 et 3



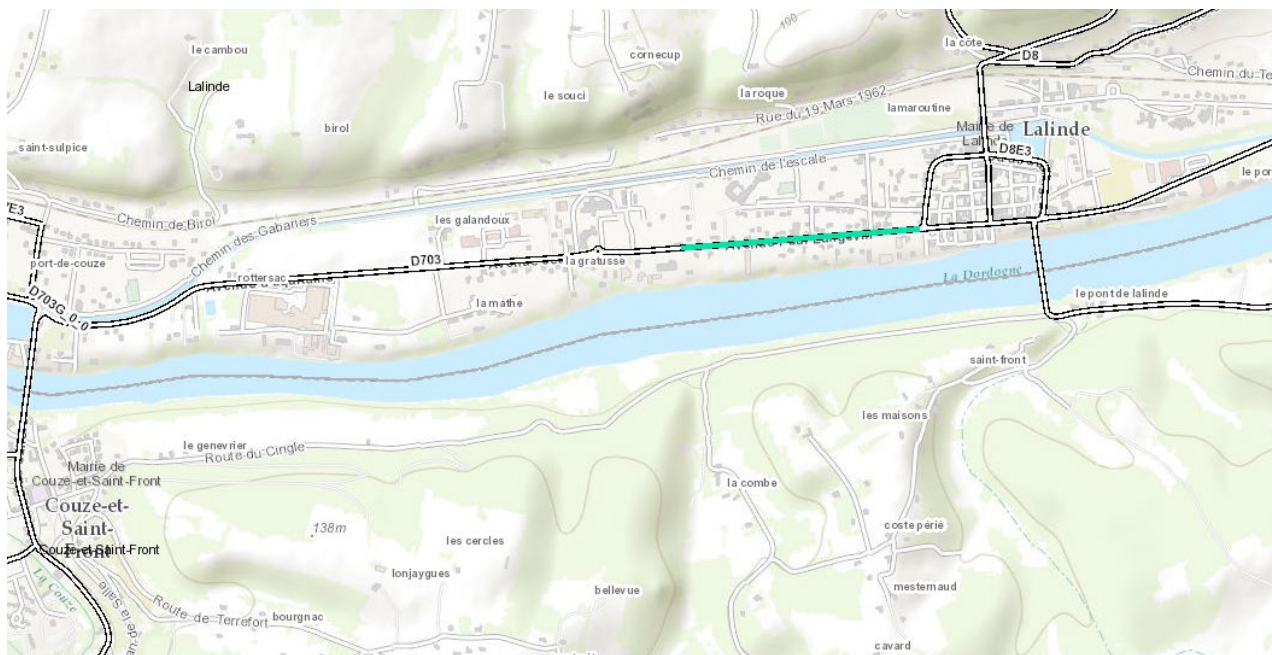
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier du Département de la Dordogne  
Carte des zones 4, 5, 6, 7 et 11



Carte de la zone 8



Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier du Département de la Dordogne  
Carte de la zone 9

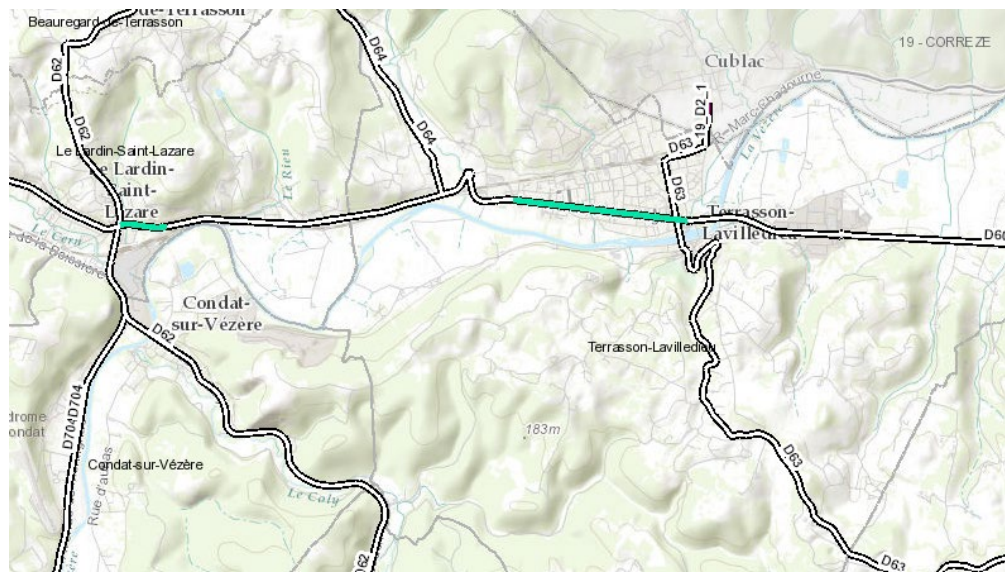


Carte de la zone 10

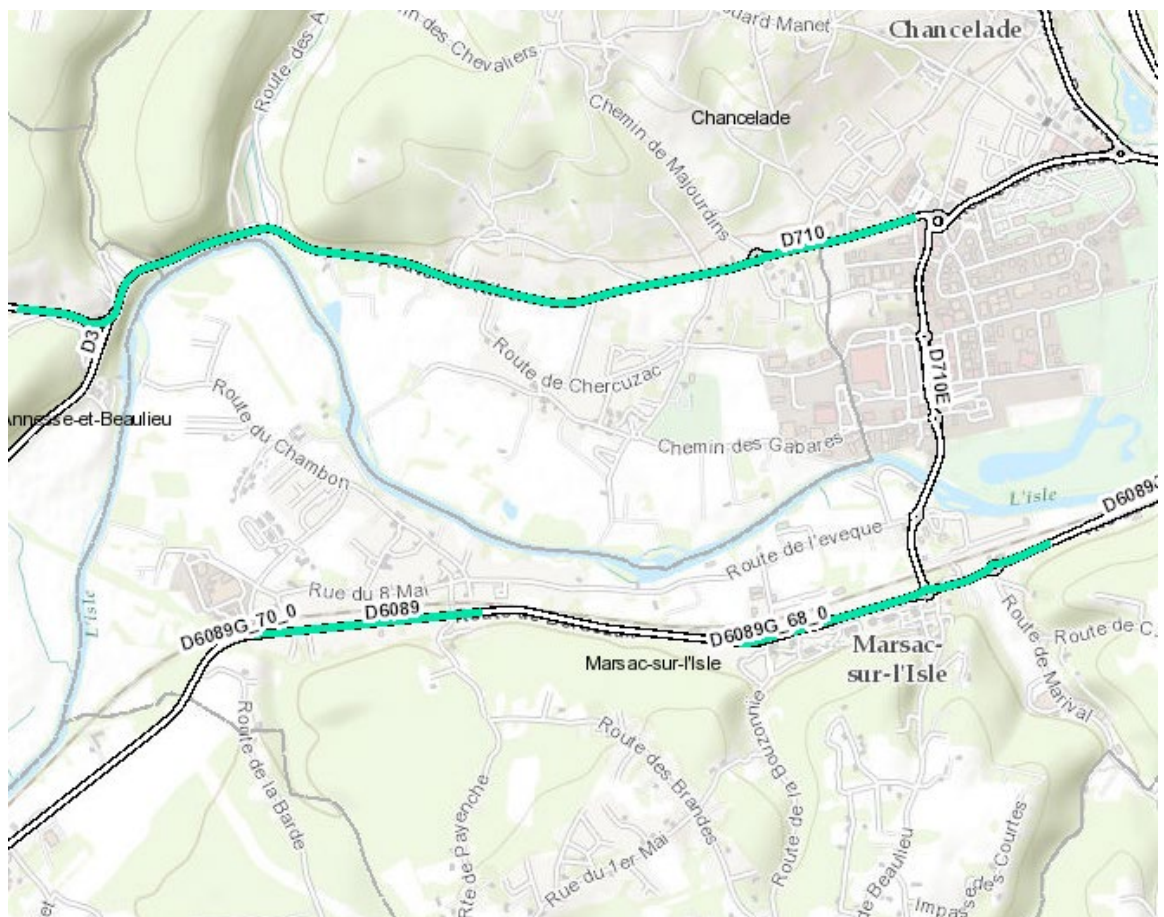




Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier du département de la Dordogne  
Carte des zones 12 et 13

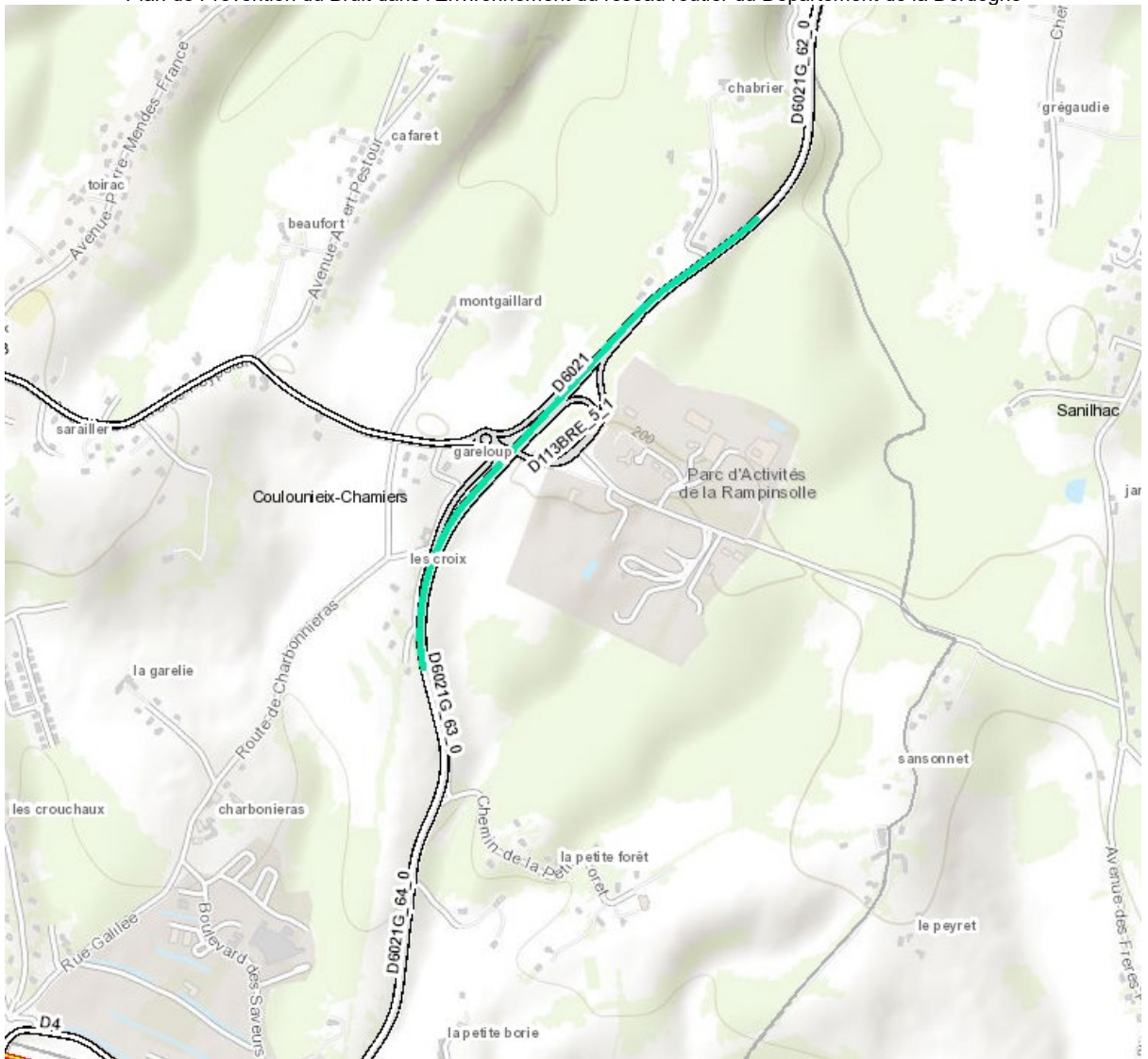


Carte des zones 15, 16 et 19

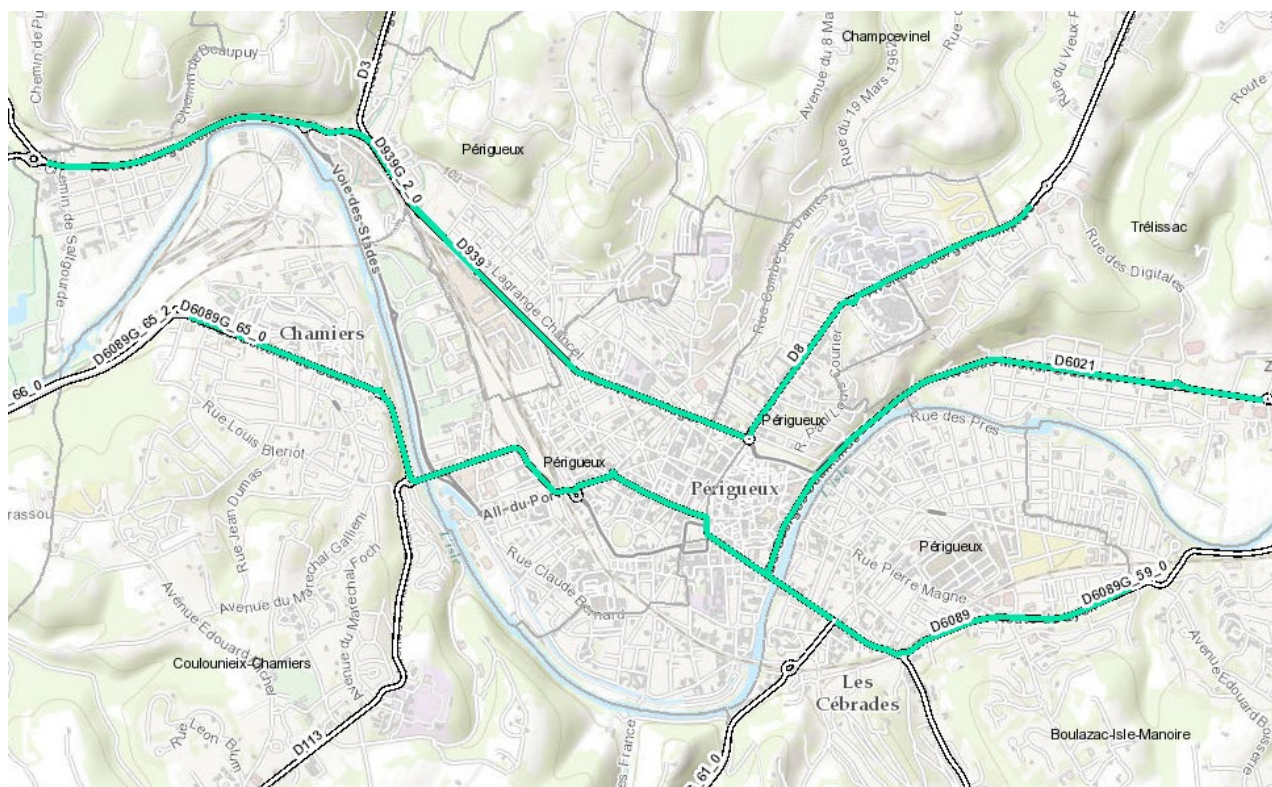


Carte de la zone 18

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier du Département de la Dordogne



Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier du département de la Dordogne  
Carte des zones 14, 17, 20 et 21,



Carte des zones 22 et 23

